

**Association « Le Goût Du Lire »**  
**Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**du Mardi 8 septembre 2020**

**Personnes présentes :**

bureau : Corinne Conte, Marie-Thérèse Fossorier, Pauline Chatellard

adhérents : 9 présents, 2 personnes excusées, 2 pouvoirs

La séance est ouverte à 17h30.

**1) RAPPORT d'ACTIVITE:**

L'activité 2019-2020 a été fortement réduite en raison des journées de grève et la COVID.

**- Nombre d'adhérents**

Il est encore en légère diminution : **119 adhérents** avec Pauline Chatellard et Corinne Conte (qui bénéficient de la gratuité en tant que membres du bureau).

Cela représente 2 adhérents de moins que l'année précédente (13 de moins en 3 ans), malgré l'envoi début septembre, d'une information sur Le Goût du Lire aux écoles pas ou plus adhérentes, situées dans 1 rayon de 10 km autour de Cran, qui a amené 1 école nouvelle (3 adhérentes). Cette information sera renouvelée chaque année.

On dénombre 110 adhérents pour toute une classe pendant 3 trimestres, 4 adhérents pour 2 trimestres, 5 pour 1 seul cours dans une classe à cours multiples, SEGPA ou ULIS.

Les adhérents proviennent de 32 écoles et 1 collège (contre 34 l'an dernier et 42 l'année précédente) du sud du département (principalement de l'agglomération d'Annecy).

Cette diminution est difficile à analyser : des mutations éloignées ou en maternelle, des regroupements écoles, des changements dans les projets d'école, le temps perdu en transport, la baisse d'intérêt pour la littérature jeunesse... ?

**- Achats:**

Peu effectués cette année, car au 1<sup>er</sup> trimestre nous attendions d'avoir réglé les factures de l'exercice 2018-2019 et au 3<sup>e</sup> trimestre toute activité a été bloquée.

3 séries ont été complétées : *Ernest et Célestine*, *Jumanji* et *Le mystère du marronnier*

3 séries anciennes ont été remplacées : *Apoutsiak*, *Boucle d'or* et *Pierre et le loup*

2 séries nouvelles ont été achetées : *La véritable histoire de Titus* et *30 fables de La Fontaine* avec 10 exemplaires de : *Après vous M.de La fontaine* (fables « revisitées ») et 10 exemplaires de : *La Fontaine aux fables* (BD) pour mise en réseau .

Les nouveautés sont consultables chaque année, sur le site, en bas à gauche de la page d'accueil ; leurs tapuscrits sont réalisés dès l'achat de la série.

**- Comité de lecture :**

Comme il reste suffisamment de titres décidés à l'achat, on pense le « mettre en sommeil » cette année. On pourra envisager de nouveaux achats si un adhérent le sollicite sur un « coup de cœur ».

On se propose cependant d'étudier les titres de la série « *Sur les chemins de l'école* » dont l'achat avait déjà été évoqué plusieurs fois.

**- Entretien des livres :**

Pas de statistiques sur la participation des adhérents, vu le peu de permanences assurées; 2 personnes seulement s'étaient inscrites de Toussaint à Noël.

Des personnes inscrites ne viennent pas, d'autres non inscrites restent quand elles viennent faire leurs emprunts...

Nous préférons ne pas en demander cette année pour respecter les précautions sanitaires... Dans ce but aussi, Des cartons individuels avec tout le matériel nécessaire ont été faits pour les 4 retraitées qui s'en chargent habituellement.

**- Retour des livres en fin d'année:**

La « liste rouge » des personnes qui n'ont pas rendu leurs livres s'est augmentée d'un nom (une ancienne adhérente qui n'a pas ré-adhéré et n'a pas régularisé 1 livre manquant de l'année précédente malgré les courriels de rappel).

Les retours ont été encore plus difficiles en cette fin d'année si particulière... des élèves ne sont pas revenus du tout en classe ;

On compte 82 livres manquants en 1, 2, 3 ou 4 exemplaires ; beaucoup sont signalés « égarés » malgré la permanence supplémentaire pour faciliter le retour des livres.

10 adhérents n'ont pas rendu leurs emprunts. D'où environ 400 livres non récupérés au total.

- **Inventaire** :

36 livres (en 1, 2 ou 3 exemplaires par titre) sont constatés perdus : ce sont des livres marqués au nom de personne et pas indiqués manquants au moment du retour (erreurs de comptage ou négligence) ;

1/2 série n'est marquée au nom de personne et 1 série de 24 est marquée au nom d'une adhérente qui conteste l'avoir...

Sans compter ce qui va encore manquer dans les retours non faits en fin d'année.

On se répète, MAIS CELA NE SERAIT PAS SI CHAQUE EMPRUNTEUR NOTAIT LE N° DU LIVRE REMIS A CHAQUE ELEVE ET LE VERIFIAIT AU MOMENT DU RAMASSAGE.

Outre l'argent perdu puisque ces livres ne seront pas remboursés, le plus gros problème est que beaucoup titres de l'association, souvent très appréciés par les élèves, ne sont plus édités, le nombre d'exemplaires de ces titres finissent par passer au-dessous de 30 et ne sortent donc plus guère, vu les effectifs des classes...

On constate une aggravation de la chose d'année en année.

**RAPPEL IMPORTANT : Un adhérent a des droits mais aussi des devoirs :**

- Il DOIT regarder son compte sur le site, pour savoir où il en est de ses emprunts, ses livres manquants... (cela fait gagner du temps, plutôt que de se rendre compte sur place qu'il y a des exemplaires manquants et d'avoir à les rechercher ensuite) .

-Il DOIT savoir et donner le numéro d'un livre perdu, pour nous éviter d'avoir à le rechercher.

-IL DOIT honorer ce qu'il signe sur le bulletin d'adhésion : « *Je m'engage à bien vérifier le nombre de livres empruntés ; à rendre, remplacer ou payer tout livre manquant avant juillet* ».

- **Tapuscrit** :

Le travail de réalisation des tapuscrits des titres de l'association s'est poursuivi : 378 titres sont disponibles. Ils sont accessibles, aux seuls adhérents, sur le site (même ceux de « gros livres »), en format .rtf modifiable. Ils permettent aux enseignants de pouvoir prendre connaissance du livre et de son niveau de difficulté, de préparer leur exploitation en amont ; un tapuscrit peut aussi servir à agrandir le texte pour un élève mal voyant ou dyslexique, il peut être mis sur une tablette, être projeté au tableau pour une lecture collective... Il est conseillé d'en consulter la liste sur le site lors de l'emprunt d'une série.

Rappel de la loi sur les droits d'auteur : l'utilisation d'un tapuscrit total d'un texte est interdit comme la photocopie intégrale d'un ouvrage (10% autorisés pour la photocopie), on ne peut reproduire qu' « une partie ou fragment d'une œuvre d'ampleur raisonnable et non substituable à la création dans son ensemble » (protocole d'accord du 6 novembre 2014 pour utilisation d'œuvres à des fins d'éducation et de recherche).

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

## **2) RAPPORT FINANCIER**

- Le bilan financier est présenté par la trésorière.

Peu d'achats ont pu être réalisés cette année (confinement), mais comme toujours, l'essentiel des recettes est consacré à l'achat de livres et de matériel pour leur équipement.

Assurance obligatoire : 113,53€, en légère baisse. Frais bancaires encore en augmentation : 87€ contre 54 l'an passé.

Montant sur le CCP au 31 juillet 2020 : **3693,73€**. Les opérations passées en août apparaîtront sur les comptes de l'année prochaine.

→ Recettes : 5954 + 46,10 (caisse espèces) = **6000,10€** contre 6338,18€ en 2018-19.

→ Dépenses : 3042,14 + 37,94€ (caisse espèces) = **3080,08€** contre 6348,83€ en 2018-19 ;

L'examen complet de la trésorerie est possible, sur demande, à l'Association.

Lecture est donnée du quitus des vérificatrices aux comptes Véronique Roth et Sylvie Bosso de l'école de Lovagny.

Patricia Lefort et Christine Schuster, de l'école de Metz-Tessy se proposent comme vérificatrices aux comptes pour l'an prochain.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

- Païement des adhésions: La commune nouvelle d'Annecy oblige désormais à utiliser le service informatique Chorus Pro pour l'envoi des factures.

Une école n'a pas donné suite au devis établi pour 4 adhérentes, qui ont bien emprunté jusqu'au confinement. Le directeur n'a pas répondu aux différents courriels. Ces adhérentes ne pourront emprunter de livres, cette année, si elles le souhaitent, avant régularisation.

- Montant des adhésions :

Le montant des cotisations 2020/2021 avait été décidé à l'Assemblée Générale 2019:

**56€** par classe pour l'année scolaire entière, **40€** pour 2 trimestres, **20€** pour 1 trimestre, **24€** pour un seul cours d'une classe à cours multiples, SEGPA ou ULIS.

Suite à l'arrêt des emprunts au 15 mars à cause de la COVID, une réduction d'un trimestre est proposée pour les adhérents 2019/20 (comme l'ont fait les bibliothèques d'Annecy par exemple, qui ont prolongé tous les abonnements en cours d'un trimestre), soit: 40€, 20€, 16€

Après discussion, il ressort que les adhérents ne l'avaient pas envisagé, n'en voient pas la nécessité, sont prêts à payer le tarif prévu, évoquent la difficulté de rédaction des factures avec anciens et nouveaux adhérents dans une même école; on convient donc de ne pas modifier les tarifs.

Il n'est pas proposé d'augmentation des tarifs pour l'an prochain.

### **3) RENOUVELLEMENT DU BUREAU:**

Le poste de trésorière est à renouveler cette année pour 3 ans, le poste de présidente aussi par anticipation pour 2 ans, en raison du départ en retraite de C.Conte.

Un fonctionnement collégial est souhaitable pour partager les tâches mais légalement, l'association ne peut exister sans au minimum 1 président(e), 1 trésorier(e) et 1 secrétaire.

Pauline Madeleine se représente comme trésorière.

Véronique Roth se présente comme présidente.

Elles sont élues à l'unanimité.

### **4) QUESTIONS DIVERSES:**

- Horaires des permanences :

Elles auront lieu les mardis soir de 17h à 18h30 (peut-être 17h15 l'an prochain, quand seules des enseignants en activité s'occuperont de l'association, afin de leur laisser le temps d'arriver).

La proposition de passer au mercredi est écartée par une majorité des présents.

Les nouvelles élues expriment la nécessité d'avoir un badge de l'école pour pouvoir venir travailler hors temps scolaire.

- Le site est toujours mis à jour et hébergé gratuitement par Guy Magli que nous remercions.

- Comme chaque année, nous adressons également nos remerciements :

- à la municipalité (qui a évalué les avantages en nature accordés à l'association à plus de 700€/an: valeur locative et électricité)
- à la directrice de l'école du Vallon qui accepte la présence du Goût du Lire et lui permet des facilités (notamment l'usage du photocopieur).
- aux « petites mains », retraitées bénévoles qui entretiennent les livres et participent à l'inventaire.

La séance est levée à 18h45.

Corinne Conte et Marie-Thérèse Fossorier